



Flash cultures n°28 - Mardi 7 septembre 2021

Message élaboré par les techniciens de la Chambre d'Agriculture du Jura, structure agréée sous le numéro FC 00551 pour le conseil indépendant à l'utilisation des produits phytosanitaires.

Avec le soutien financier de :



Une météo similaire au moment des implantations de colza en 2020 et 2021 ?

En 2020 une quinzaine de mm tombait aux environs du 28 août après des mois de juillet et août particulièrement secs (station de Tavaux). Il avait fallu attendre le 18 septembre pour avoir une pluie significative (10 à 15mm). Cette année juillet et août sont arrosés. Après deux petites semaines sans pluie, une vingtaine de mm sont enregistrés vers le 21 août puis plus rien depuis.

Dans les limons blancs où majoritairement les colzas ont été implantés (ou terre blanche), les levées sont correctes dans l'ensemble. À l'inverse dans les terres argileuses et particulièrement les terres de vallée (Doubs, Loue, Seille) les levées sont très insuffisantes pour l'instant dans les parcelles semées. Des sols trop « plastiques » n'ont pas permis de faire des préparations précoces et les semis se sont déroulés après les dernières pluies.

COLZA D'HIVER

* Stade :

Pour les semis antérieurs au 20 août qui ont reçu de l'eau, les levées sont correctes quel que soit le système d'implantation, semis direct ou labour. Pour les semis postérieurs au 21 août qui n'ont bénéficié d'aucune pluie, les levées sont hétérogènes. Elles sont plutôt correctes voire excellentes dans les limons blancs (voir photo n°1). Le semoir de précision est souvent un plus en terme de qualité de levée. Pour les autres types de sol, préparés ou non, plus ils sont argileux, plus les levées sont faibles, et insuffisantes (< 10 plantes/m²).



Photo 1 : belle levée à Montbarrey : colza semé au semoir de précision en limon blanc le 18 août avant la pluie.

Inquiétant quand on sait que beaucoup de ces parcelles sont dans des secteurs à risque altises et qu'il faudrait que le colza soit le plus développé possible. (voir Tableau 1).

* Ravageurs :

Sur le terrain : absence de captures de grosses altises. Très peu de pieds présentent des morsures (maxi 5%) dans les parcelles levées. Attention cependant à la petite altise, elle commence à attaquer la bordure de la parcelle d'Annoire qui côtoie un ancien champ de colza.

Rappel :

Dès les semis installez de préférence deux cuvettes distantes d'au moins 10-20 m. La première, située à une dizaine de mètres de la bordure du champ et de préférence du côté le plus proche d'un ancien champ de colza récolté cet été, sera posée à même le sol. Elle devra être relevée régulièrement pour que le fond suive le niveau supérieur de la végétation. Elle servira au départ pour le piégeage des grosses altises avec plus ou moins d'efficacité puis pour le charançon du bourgeon terminal. La deuxième, située un peu plus à l'intérieur du champ doit être enterrée aux 2/3. Elle permet de piéger avec efficacité la grosse altise depuis le semis jusqu'à l'entrée de l'hiver. Voir photos n°2 et 3.

Commune	Date de semis	Type de sol	Stade	Levée	Observations
Saint Aubin	26 juillet	Limon blanc	3F à 8F	satisfaisante	Deux satdes, 4-5F (2 à 18 g) et 5-7F (28 à 78 g)
Montbarrey	18 août	Limon blanc	3F à 4F	> à 90%	30 pieds levés sur 33 grains semés au m ²
Annoire	23 août	Argileux profond	cotylédons	> à 80%	Parcelle irriguée entre le 25 et le 28 août 27 pieds levés sur 33 grains semés au m ²
Vers-sous-Sellières	23 août	Argilo-limoneux	Non levé	< à 5%	
Sellières	23 août	Argilo-limoneux	2F	< à 15%	
Relans	25 août	Terre blanche	2F	> à 80%	
La Loye	25 août	Argileux profond	Non levé	< à 10%	Levée 0 à 35% selon teneur en argile
Balaiseaux	27 août	Limon blanc	cotylédons	> à 30%	Levée 30 à 50%
Saint Aubin	27 août	Limon blanc	cotylédons	> à 50%	Levée 25 à 75%
Saligney	27 août	Hétérogène (argile)	Non levé	< à 10%	Semis direct
Les Hays	28 août	Limon blanc	cotylédons	> à 65%	
Saint Lothain	28 août	Limon argileux	Non levé	< à 5%	
Sermange	28 août	Hétérogène (argile)	Non levé	< à 10%	Semis direct
Authume	30 août	Hétérogène	cotylédons	> à 40%	Levée 20 à 50% sauf zone argileuse

Tableau n°1 : Réseau de parcelles jurassien actuel suivi par la Chambre d'Agriculture du Jura dans le cadre du BSV

Dès la levée surveillez les petites altises très régulièrement en commençant par les bordures. Le risque est généralement plus important pour le ou les bords de champ jouxtant un ou plusieurs anciens champs de colza (récolté en 2021) notamment lorsque les repousses sont détruites. Compte-tenu de la rapidité à laquelle les dégâts peuvent se faire, surveillez votre ou vos parcelles **toutes les 24 à 48 heures**.

Rappel des seuils de risque (ou de nuisibilité) pour les principaux ravageurs :

- Petites altises (altises des crucifères) : période de sensibilité du colza, levée à B3-B4. Seuil de nuisibilité = plus de 80% des pieds présentant des morsures et 25% de surface foliaire détruite. En cas de nécessité, traitez uniquement les zones où les petites altises sont présentes et/ou occasionnent des dégâts soit généralement la ou les bordure(s) et non toute la parcelle. Attention, il est possible dans certains cas de devoir ré-intervenir dans les 2 à 3 jours, voire plus.
- Grosses altises (altises d'hiver): période de sensibilité, levée à B3-B4. Relevez votre cuvette et observez les pieds de colza. Seuil de nuisibilité = plus de 80% des pieds présentant des morsures.
- Pucerons : à surveiller lors des six premières semaines de végétation ou jusqu'à environ 6 feuilles. Ils se trouvent généralement sous la face inférieure des feuilles. Seuil de nuisibilité = plus de 20% de pieds porteurs de pucerons.



Photo n° 2 : Cuvette supérieure qui devra suivre la partie haute de la végétation du colza.

Photo n° 3 : Cuvette enterrée aux 2/3 pour piéger la grosse altise



* Désherbage :

Dans les parcelles levées, les repousses de céréales sont parfois très présentes notamment sur les anciens andains de paille (voir photos 4 et 5). On a constaté l'année dernière qu'elles exercent une forte concurrence vis-à-vis du colza si elles ne sont pas détruites précocement. Il faut donc les détruire rapidement (2 à 3 F) afin que le colza soit moins exposé notamment vis-à-vis des altises.



Photos 4 et 5 : Infestation de graminées notamment sur les anciens andains de paille dans 2 parcelles semées le même jour (23 août). À gauche limons blancs à Saint-Aubin, à droite terre noire irriguée après le semis à Annoire.

Rappel concernant les herbicides anti-graminées foliaires :

Les conditions d'application optimum sont temps poussant (température comprise entre 15 et 25°C) et hygrométrie > 70 %. Privilégier les herbicides de la famille des FOPs (Agil, Fusilade Max, Pilot, Etamine, Léopard 120, Targa Max,...) si vous visez uniquement des repousses de céréales, et de la famille des DIMEs (Centurion 240 EC, Select, Stratos Ultra + Dash, Vesuve...) si vous voulez détruire repousses de céréales + ray-grass et/ou vulpins non résistants. Adaptez la dose au stade des graminées visées. La plupart de ces produits doivent être utilisés avec un adjuvant (huile). Voir étiquette produit.

Exemples de produits qui, pour la plupart, doivent être utilisés avec un adjuvant (huile):

- * AGIL 0,4 L/ha sur vulpin non résistant et repousses de céréales au stade 2 à 3 feuilles, et 0,7 L/ha sur ray-grass non résistant au stade 2-3 feuilles.
- * PILOT 0,6 à 0,7 L/ha avant tallage sur vulpin non résistant et repousses de céréales, 1,2 L/ha sur ray-grass non résistant au stade 2-3 feuilles.
- * FUSILADE MAX 0,75 L/ha sur vulpin non résistant et repousses de céréales au stade 2 à 3 feuilles, et 1 L/ha sur ray-grass non résistant au stade 2-3 feuilles.
- * CENTURION 240 EC ou OGIVE VXT, 0,4 L/ha sur repousses de céréales et vulpin non résistant au stade 2-3 feuilles et 0,5 L/ha sur ray-grass non résistant au stade 2-3 feuilles.
- * STRATOS ULTRA + DASH, 1 à 1,2 L/ha pour chacun des 2 produits.